



Conseil économique et social

Distr. générale
7 septembre 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Cinquième session

Genève, 1^{er}-3 décembre 2010

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session¹ ²

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le 1^{er} décembre 2010 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Débat de fond: Étude de performance en matière d'innovation du Bélarus.

¹ Les délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations devront remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site <http://www.unece.org/ceci> et le transmettre au secrétariat soit par courrier électronique (ceci@unece.org), soit par télécopie (+41 22 917 01 78). Avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny, 8-14, avenue de la Paix pour se faire délivrer une plaquette d'identité. En cas de difficulté d'accès au Palais des Nations, se mettre en rapport avec le secrétariat à l'adresse ceci@unece.org.

² Les documents de la cinquième session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques porteront la cote ECE/CECI/2010/1 à 7. Ils pourront être téléchargés depuis le site de la documentation officielle de l'ONU à l'adresse <http://documents.un.org> ainsi que depuis le site Web du Comité à l'adresse <http://www.unece.org/ceci/documents/2010/session5/fifthsession.html>. Les membres des délégations qui éprouveraient des difficultés à télécharger les documents depuis le site de la documentation officielle ou le site Web du Comité devront se mettre en rapport avec le secrétariat soit par courrier électronique à l'adresse ceci@unece.org, soit par téléphone au numéro +41 22 917 26 63. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires des documents de la session.

4. État d'avancement de l'exécution du programme de travail:
 - a) Créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir;
 - b) Favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation;
 - c) Promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des petites et moyennes entreprises;
 - d) Promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation;
 - e) Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces;
 - f) Activités de renforcement des capacités.
5. Programme de travail pour 2011 et au-delà:
 - a) Établissement du cadre logique par groupes d'activités (Plan d'évaluation biennale) pour 2010-2011;
 - b) Renouvellement des mandats des équipes de spécialistes.
6. Présentation par le Président du résumé du débat de fond.
7. Adoption des conclusions et décisions.
8. Questions diverses.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Document: Ordre du jour provisoire de la cinquième session (ECE/CECI/2010/1)

Le Comité adoptera son ordre du jour.

2. Élection du Bureau

Après le départ de deux Vice-Présidents du Comité, MM. David Salazar (États-Unis) et Andrei Savinykh (République du Bélarus), le Comité élira de nouveaux vice-présidents.

3. Débat de fond: Étude de performance en matière d'innovation du Bélarus

Document: Document de séance «Principales conclusions et recommandations de l'Étude de performance en matière d'innovation du Bélarus»

L'Étude de performance en matière d'innovation du Bélarus analyse les actions que le Gouvernement pourrait entreprendre pour stimuler l'innovation dans le pays, renforcer ses capacités d'innovation et améliorer l'efficacité du système national d'innovation. Conçue comme un service consultatif fondé sur la participation, cette étude est élaborée

conjointement par un groupe d'experts internationaux auxquels la CEE a fait appel et des experts biélorussiens. Son contenu est organisé selon un plan arrêté en concertation avec le Gouvernement de la République du Bélarus. La réalisation de l'Étude a été approuvée par le Comité exécutif.

Le débat de fond a pour objet de présenter au Comité les principales conclusions de l'Étude, d'en débattre et d'étudier les recommandations proposées avec la participation de représentants du Gouvernement de la République du Bélarus, d'experts internationaux ainsi que d'autres experts et parties prenantes. Le texte définitif de l'Étude devrait paraître en tant que publication officielle de la CEE.

Le programme détaillé du débat de fond sera mis à la disposition des participants une semaine au plus tard avant la session.

4. État d'avancement de l'exécution du programme de travail

a) Créer un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir

Documents: Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa troisième session (ECE/CECI/ICP/2010/2)

Options pour la promotion de l'innovation dans le secteur des services (ECE/CECI/2010/5)

Rapport sur la Conférence internationale sur les politiques visant à remédier aux difficultés de financement et de développement des entreprises innovantes à forte croissance (ECE/CECI/CONF.7/2)

Le secrétariat informera le Comité de l'état d'avancement de l'exécution du programme au titre de ce domaine thématique.

b) Favoriser une protection efficace, sur le plan réglementaire, des droits de propriété intellectuelle et renforcer leur rôle dans le développement de l'innovation

Documents: Rapport de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle sur les travaux de sa quatrième session (ECE/CECI/IP/2010/2)

Compilation des bonnes pratiques et recommandations relatives à la gestion de la propriété intellectuelle en matière d'innovation (ECE/CECI/2010/7)

Rapport sur la Conférence internationale sur la commercialisation et la mise en œuvre de la propriété intellectuelle (ECE/CECI/CONF.8/2) (à paraître)

Rapport sur la Conférence internationale sur le thème «De la recherche appliquée à la création d'entreprises: encourager la création d'entreprises fondées sur l'innovation et sur des travaux de recherche universitaires» (ECE/CECI/CONF.9/2) (à paraître)

Le secrétariat informera le Comité de l'état d'avancement de l'exécution du programme au titre de ce domaine thématique.

c) Promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement des petites et moyennes entreprises

Documents: Rapport sur la Conférence internationale sur les politiques visant à remédier aux difficultés de financement et de développement des entreprises innovantes à forte croissance (ECE/CECI/CONF.7/2)

Rapport sur la Conférence internationale sur le thème «De la recherche appliquée à la création d'entreprises: encourager la création d'entreprises fondées sur l'innovation et sur des travaux de recherche universitaires» (ECE/CECI/CONF.9/2) (à paraître)

Le secrétariat informera le Comité de l'état d'avancement de l'exécution du programme au titre de ce domaine thématique.

d) Promouvoir un environnement propice à une intermédiation financière efficace en faveur du développement de l'innovation

Documents: Compilation des bonnes pratiques et politiques visant à remédier aux difficultés de financement et de développement des entreprises innovantes à forte croissance (ECE/CECI/2010/6)

Rapport sur la Conférence internationale sur le thème «De la recherche appliquée à la création d'entreprises: encourager la création d'entreprises fondées sur l'innovation et sur des travaux de recherche universitaires» (ECE/CECI/CONF.9/2) (à paraître)

Le secrétariat informera le Comité de l'état d'avancement de l'exécution du programme au titre de ce domaine thématique.

e) Promouvoir les meilleures pratiques pour assurer des partenariats public-privé efficaces

Document: Rapport de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé sur les travaux de sa deuxième session (ECE/CECI/PPP/2009/2)

Le secrétariat informera le Comité de l'état d'avancement de l'exécution du programme au titre de ce domaine thématique.

f) Activités de renforcement des capacités

Document: Rapport sur les activités de renforcement des capacités (ECE/CECI/2010/3)

Le secrétariat informera le Comité de l'état d'avancement de l'exécution du programme au titre de ce domaine thématique.

Le Comité examinera les relations essentielles entre les domaines thématiques et les activités de renforcement des capacités et étudiera les moyens de renforcer les synergies éventuelles qui favorisent l'exécution du programme.

5. Programme de travail pour 2011 et au-delà

Document: Programme de travail pour 2011 et au-delà (ECE/CECI/2010/4)

Le secrétariat présentera le Programme de travail pour 2011 et au-delà, qui doit être examiné et approuvé par le Comité.

a) **Établissement du cadre logique par groupes d'activité (Plan d'évaluation biennale) pour 2010-2011**

Document: Document de séance: Plan d'évaluation biennale du sous-programme pour 2010-2011 (ECE/CECI/2010/CRP.1)

Le secrétariat présentera un projet de cadre logique pour l'évaluation biennale, qui portera notamment sur les groupes thématiques, les réalisations escomptées, les indicateurs de succès, une méthode de mesure des indicateurs et un calendrier pour la collecte des informations et l'établissement du rapport d'évaluation.

b) **Renouvellement des mandats des équipes de spécialistes**

Les mandats des équipes de spécialistes arriveront à expiration à la cinquième session du Comité. Celui-ci se prononcera sur la prolongation de ces mandats.

	<i>Création</i>	<i>Mandat initial</i>	<i>Dernier renouvellement du mandat</i>	<i>À renouveler à la cinquième session</i>
Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle	Première session 28.09.2006	Deux ans	Troisième session 05.12.2008	Oui
Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité	Première session 28.09.2006	Deux ans	Troisième session 05.12.2008	Oui
Équipe de spécialistes des partenariats public-privé	Deuxième session 07.12.2007	Deux ans	Troisième session 05.12.2008	Oui

6. Présentation par le Président du résumé du débat de fond

Le Président présentera le résumé du débat de fond qu'il a établi et qui doit être examiné et adopté par le Comité.

7. Adoption des conclusions et décisions

Le Comité adoptera les conclusions et décisions formulées au titre des points 2, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour provisoire.

8. Questions diverses

Dates de la prochaine session.

Le secrétariat propose que le Comité tienne sa sixième session du 30 novembre au 2 décembre 2011. Le Comité arrêtera les dates de sa prochaine session.

III. Calendrier provisoire

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 1^{er} décembre 2010	
10 h 00-13 h 00	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau Point 3. Débat de fond: Étude de performance en matière d'innovation du Bélarus
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 3. Débat de fond (<i>suite</i>)
Jeudi 2 décembre 2010	
10 h 00-13 h 00	Point 4. État d'avancement de l'exécution du programme de travail
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 5. Programme de travail pour 2011 et au-delà Point 6. Présentation par le Président du résumé du débat de fond
Vendredi 3 décembre 2010	
10 h 00-13 h 00	Point 7. Adoption des conclusions et décisions Point 8. Questions diverses
